



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VS

1.

Débitrice: **Vincent Schürch, entreprise individuelle**, Route de la Cascade 1, 1904 Vernayaz
2.

Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au 27.02.2014
3.

Remarques: Par décision du 27 août 2013, le Tribunal de Martigny et St-Maurice a désigné en qualité de commissaire au sursis Me Pierre-Cyril Sauthier, avocat, Rue de la Poste 3, 1920 Martigny.

Le délai pour les productions est de 20 jours dès la publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, soit jusqu'au 26 septembre 2013, auprès du commissaire au sursis, sous peine pour les créanciers de se voir exclus des délibérations relatives au concordat.

Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées par le sursitaire durant le sursis concordataire.

L'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement.

Pierre-Cyril Sauthier

1920 Martigny
- 01060751
-
- Freitag - Vendredi - Venerdì, 06.09.2013, No 172, Jahrgang - année - anno: 131
- Nachlassverträge - Concordats - Concordati Schuldenruf im Nachlassverfahren - Appel aux créanciers lors d'un concordat - Diffida ai creditori nella procedura concordataria